COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 décembre 2021

Agir à notre échelle pour protéger le climat

C'est avec étonnement et consternation que les Vert.e.s apprennent le lancement d'un référendum contre la récente décision du Conseil communal d'affecter un point d'impôts à la stratégie énergétique de la commune.

En 2018, Morges, « Cité de l'énergie », s'est dotée d'une stratégie énergétique 2035 visant à augmenter la production locale et renouvelable d'énergie et à réduire la consommation énergétique de la population morgienne, contribuant ainsi, à son échelle, à la protection du climat. Cette politique s'inscrit pleinement dans les engagements de la Suisse pris dans le cadre des Accords de Paris.

Il s'agit donc d'un acte climatique mais aussi économique, puisque la réalisation de ces mesures stimulera l'économie locale, qu'elle nous permettra d'être plus autonomes, vis-à-vis par exemple de la fluctuation du prix de gaz, et de mieux maîtriser voire même réduire nos coûts grâce à la production locale d'énergies renouvelables.

Depuis quelques mois, notre groupe investigue les moyens effectivement alloués à la Stratégie énergétique dans le budget communal et les investissements. Force est de constater que le déficit entre les besoins, que ce soit pour des projets entrepris ou soutenus par la commune, et les investissements, se chiffre en millions par année. C'est ainsi une énorme dette financière et climatique qui se creuse année après année pour notre Ville. Il était temps de tirer le frein de secours pour ne pas mettre nos finances en danger sans toutefois être obligés de réduire drastiquement nos ambitions en matière de protection climatique.

Au vu du fait que notre Conseil a adopté l'Urgence climatique et que les Morgiennes et les Morgiens ont largement accepté la loi fédérale sur le CO2, nous partons du principe que ces engagements jouissent d'un large soutien dans notre commune. A défaut d'autres alternatives de financement, nous avons donc proposé d'affecter un point d'impôt à la stratégie énergétique en ramenant le taux d'imposition globale au niveau qui était en vigueur à Morges jusqu'en 2020.

Concrètement, cette mesure climatique coûte en moyenne quatre francs par mois au contribuable morgien, le prix d'un café pour nos enfants. Cet effort collectif, auquel chacun participe à la mesure de ses revenus, nous permettra d'investir environ CHF 850'000.- supplémentaires par année dans des initiatives énergétiques qui nous permettront d'accélérer la transition énergétique de notre belle ville.

Nous invitons les Morgiennes et Morgiens à ne pas soutenir ce référendum et à s'engager collectivement et localement pour la protection du climat et l'avenir de nos enfants.

Pour tout renseignement :

- Sylvie Faÿ, co-cheffe de groupe, sylvie.fay@gmail.com, 078 743 64 64
- Yvan Christinet, co-chef de groupe, yvan.christinet@vert-e-s-vd.ch, 078 624 06 07
- Xavier Durussel, président des vert-e-s du district de Morges, xavier.durussel@vert-e-s-vd.ch, 079 272 18 26